

## 1.2. Développement économique : richesses, emplois et revenus

### ■ Diagnostic

#### Entre emplois métropolitains supérieurs et services aux ménages

Montpellier, la Communauté d'Agglomération et au-delà son aire urbaine se caractérisent par une **économie forte**, surtout aux deux extrémités de la palette des emplois et des secteurs économiques :

- forte s'agissant des emplois des fonctions métropolitaines supérieures<sup>1</sup>, très générateurs de richesses et de rayonnement urbain,
- forte aussi dans les emplois de services publics et marchands aux ménages qui accompagnent et suivent le formidable développement démographique : emplois nombreux mais peu intenses en revenus et rayonnement urbain.

#### La composante rayonnement métropolitain

L'aire urbaine de Montpellier comptait en 1999 près de 20 000 emplois relevant des **fonctions métropolitaines supérieures** et, à ce titre, est la quatrième métropole française quant à la proportion de ces emplois "supérieurs" dans le total des emplois - après Paris, Toulouse et Grenoble -. Elle devance nettement deux agglomérations comparables par la taille comme Nantes et Strasbourg. La progression a été vive dans la décennie 90 puisque l'effectif correspondant n'était que de 12 700 en 1990.

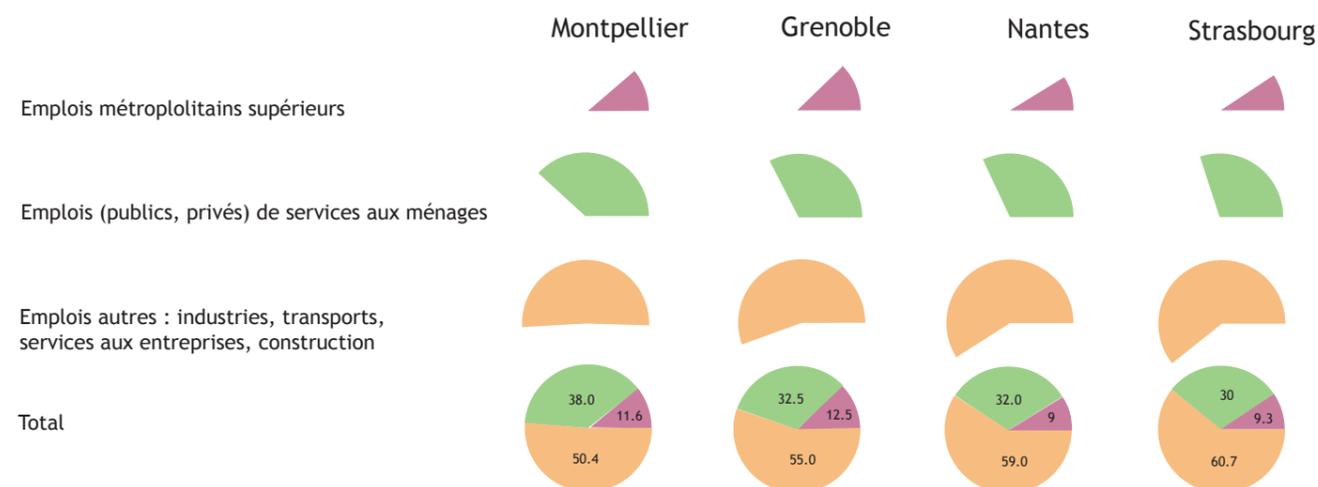
À l'échelle de 180 villes européennes, des plus grandes - Londres et Paris - jusqu'aux villes de 200 000 habitants, un travail récent<sup>2</sup> a montré que le niveau européen de rayonnement métropolitain de Montpellier était nettement supérieur à son poids démographique, lui permettant de se situer dans la classe (ou groupe) 5 avec des villes comme Édimbourg, Manchester, Turin, toutes beaucoup plus peuplées.

Ce " surclassement " de Montpellier quant au rayonnement métropolitain fait échapper la métropole languedocienne à la règle classique rang/taille qui détermine le rang urbain d'une ville par la considération de sa taille. Le cas de Montpellier est atypique à cet égard et le rend comparable à celui de la ville de Genève, assez petite par la taille mais de rang urbain en Europe très élevé.

#### La composante économie des services aux ménages

Il s'agit de cette forme d'économie et de ce type d'emplois correspondant à la satisfaction des demandes des résidents permanents ou séjournants. Montpellier, avec son formidable taux de croissance démographique depuis 40 ans, a développé ce segment constitué de services marchands (commerce, artisanat, loisirs, soins des personnes, etc.) et publics (éducation, santé, administration) : soit une économie avec plus d'emplois que de capital mais des emplois à rémunérations moyennes ou faibles dans l'ensemble.

L'illustration ci-dessous relative aux aires urbaines de Montpellier, Grenoble, Nantes et Strasbourg concerne quatre métropoles assez comparables par la taille, par la renommée et par le volume et l'intensité des fonctions supérieures métropolitaines.



Structure des emplois par grands secteurs économiques  
Source : INSEE recensement 1999 et calculs de l'auteur

Cette comparaison illustre la singularité de l'économie montpelliéraine :

- beaucoup d'emplois métropolitains supérieurs,
- beaucoup d'emplois de l'économie privée et publique des services aux personnes,
- mais peu d'emplois et d'activités relevant des retombées industrielles et marchandes du très fort potentiel de recherche, notamment public, qui caractérise et singularise la capitale du Languedoc-Roussillon.

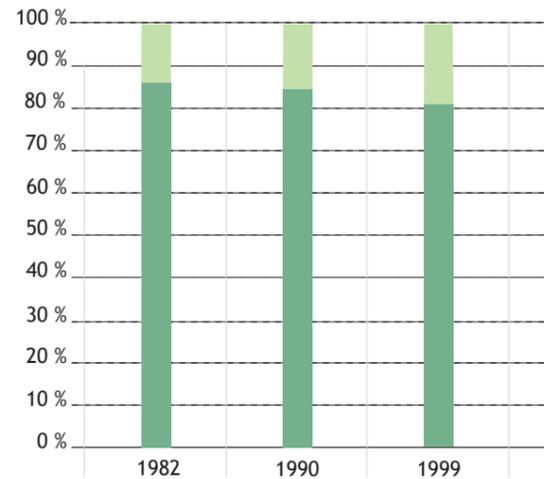
<sup>1</sup> Emplois correspondant à des hautes qualifications et relevant de fonctions dont le contenu décisionnel est important : Art, Banque-Assurance, Recherche, Média, Informatique par exemple ; Cf. INSEE Première n° 840 ; mars 2002

<sup>2</sup> Les villes européennes ; analyse comparative ; réalisée pour la DATAR par l'UMR Espace de l'Université de Montpellier ; avril 2003.

## Conséquences quant aux emplois et aux revenus

Le rapport entre les emplois et la population totale est égal à 35% dans l'aire urbaine de Montpellier à comparer au chiffre de 39% au niveau national, soit un taux d'inclusion dans le marché du travail plutôt faible. A Grenoble, Nantes et Strasbourg, ces taux sont supérieurs à 40% .

Le rapport entre la population active avec emploi et la population active totale<sup>3</sup> a constamment baissé depuis 20 ans :



Rapport entre la population active avec emploi et la population active totale de l'agglomération de Montpellier

- Population active à la recherche d'emploi
- Population active avec emploi

Source : INSEE recensements 1999 et calculs de l'auteur

Pendant la période 1990-1999, les revenus nets moyens<sup>4</sup> des ménages ont progressé de 12%, à un rythme un peu moindre que celui de l'inflation (+16%), soit, dans l'ensemble, une baisse relative du pouvoir d'achat ; ce qui cependant ne préjuge pas de la dynamique d'évolution des revenus issus des transferts sociaux.

La proportion des ménages non imposés à l'impôt sur le revenu est importante - près de la moitié du total - et leur revenu net imposable est légèrement inférieur à la moyenne correspondante pour les ménages hors Île-de-France.

Cette situation peut-être précisée à un double titre :

- au niveau spatial, l'évolution des revenus est nettement plus faible pour les ménages de la ville de Montpellier (+6,2%), que pour ceux de l'ensemble des 31 autres communes de la Communauté d'Agglomération (+16,5%),
- selon les niveaux de revenus, l'évolution a été très positive pour les ménages imposables (+16%), en contraste fort avec celle relative aux ménages non-imposables (+1%).

Les disparités de revenus dans la Communauté d'Agglomération se sont donc accrues.

<sup>3</sup> La différence représente une estimation de l'ampleur de la recherche de travail.

<sup>4</sup> au sens de l'impôt sur les revenus

## ■ Enjeu

### Ne faut-il pas intensifier le développement?

Le développement des richesses, de l'emploi, des revenus et donc des solvabilités n'a suivi ni le développement démographique ni la dynamique de métropolisation et de rayonnement.

N'est-il pas alors nécessaire d'adopter une stratégie d'intensification du développement, au risque sinon de voir Montpellier étouffé par la croissance démographique et ses conséquences quant aux consommations d'un espace de plus en plus rare, donc de plus en plus cher au regard des pouvoirs d'achat des ménages et des entreprises ?

L'intensification du développement requiert d'apporter des réponses aux deux questions suivantes :

- Ne convient-il pas d'urbaniser et d'équiper mieux qu'auparavant en économisant l'espace et ainsi éviter de gaspiller un capital foncier qui va diminuant ?
- Cette politique visant à utiliser plus et mieux l'espace ne doit-elle pas concerner les différents domaines de l'aménagement : l'habitat, les activités économiques et enfin les infrastructures de déplacement ?

Trois exemples "d'intensification du développement" pour consommer moins d'espace :



Logements et activités commerciales à Saint Jean de Védas



L'intermodalité : Parking tramway Occitanie à Montpellier



Immobilier d'entreprises : Cap Omega à Montpellier